



N° 289

Le 21 décembre 1990

RÉVISION DE L'AVIS AUX VOYAGEURS CANADIENS AU MOYEN-ORIENT

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a émis aujourd'hui un nouvel avertissement à l'intention des Canadiens qui se trouvent actuellement au Moyen-Orient. Cet avertissement traduit l'opinion du Ministère que les tensions dans cette région augmenteront probablement dans les premières semaines de janvier.

Cet avis est une révision d'un avis émis au début de la crise actuelle. Il recommande aux personnes à charge et aux autres personnes dont la présence dans la région n'est pas essentielle, qu'il s'agisse de résidents ou de voyageurs, de considérer la possibilité de quitter certains pays au début de janvier, si la tension ne diminue pas.

Le Ministère émet maintenant un avertissement aux Canadiens afin de leur donner au plus tôt les meilleurs conseils possibles, et de les aider ainsi à décider ce qu'il convient de faire pour la période des Fêtes. Il ne signifie pas que nous croyons que la situation se soit détériorée dans les derniers jours. Les voyageurs devraient suivre les événements attentivement et être prêts à modifier leurs projets.

Les pays en cause sont le Koweït, l'Iraq, le Qatar, Bahreïn, la Jordanie, les provinces de l'est et du centre d'Arabie saoudite, y compris Riyad. On conseille aux résidents et aux visiteurs d'autres pays de la région, surtout Oman, les Émirats arabes unis, le Yémen, d'autres régions d'Arabie saoudite, la Syrie, l'Égypte, l'Iran et Israël, y compris les Territoires occupés de faire preuve de la plus grande prudence et de rester en communication étroite avec l'ambassade canadienne la plus proche.

Le Liban n'a pas été inclus dans le présent avis. Il y a en effet un avertissement permanent pour ce pays déconseillant aux Canadiens de s'y rendre.

Le Ministère émet cet avis consulaire en faisant remarquer que d'autres pays ont donné des conseils semblables qui indiquent leur évaluation respective du degré de risque dans les divers pays ainsi que le nombre et la situation de leurs ressortissants. Il y a environ 17 000 Canadiens dans les pays touchés par cet avis.

On trouvera ci-joint le texte complet du présent avis.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Le 21 décembre 1990

AVIS AUX CANADIENS

1. L'avis suivant s'applique à la région comprenant l'Arabie saoudite (province de l'Est et région centrale, y compris Riyad), Bahrein, Qatar, le Koweït, l'Iraq, la Jordanie:

- (a) Les touristes, gens d'affaires et autres voyageurs canadiens qui prévoient se rendre dans ces pays devraient songer à retarder leur voyage ou, si cela n'est pas possible, s'assurer d'avoir réservé à l'avance un vol en partance desdits pays.
- (b) Étant donné que l'on s'attend à une intensification de la tension au Moyen-Orient au début de janvier 1991 et en raison des problèmes de transport que pourrait entraîner une détérioration de la situation, tous les Canadiens qui se trouvent dans ces pays comme personnes à charge et qui n'y occupent pas eux-mêmes d'emploi devraient envisager un départ au début de janvier 1991.
- (c) Les Canadiens qui résident habituellement dans ces pays et qui se trouvent en dehors de la région ou prévoient la quitter pour la période des Fêtes devraient songer à prolonger leur séjour en dehors de la région jusqu'à ce que la tension soit réduite ou, s'ils ont des personnes à leur charge, envisager de ne pas revenir dans la région avec ces personnes.
- (d) Les personnes qui occupent un emploi dans ces pays ou qui ont d'autres raisons majeures d'y rester devraient se tenir constamment au fait de la situation.
- (e) Les citoyens qui ont la double nationalité voudront bien se rappeler qu'ils pourraient avoir des obligations à remplir envers le pays de résidence dont ils ont la citoyenneté. Cela pourrait affecter leurs projets.

2. L'avis suivant concerne la Syrie, l'Égypte, l'Iran, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite (autre que la province de l'Est et la région centrale y compris la région de Riyad), Israël et les Territoires occupés, Oman et le Yémen:

Les Canadiens qui résident dans cette région ou qui envisagent de s'y rendre devraient être conscients de la possibilité de troubles et de risques pour les étrangers en

rapport avec l'évolution des événements au Moyen-Orient. Nous leur conseillons d'agir avec circonspection et prudence et, dès leur arrivée, de s'inscrire à l'ambassade du Canada la plus proche. Les Canadiens qui se sont déjà inscrits voudront bien tenir l'ambassade informée de tout changement d'adresse ou projet de voyage.

3. Cet avis se fonde sur l'évaluation faite de la situation qui pourrait régner au début de janvier. Il ne signifie pas que nous croyons que la situation se soit détériorée dans les derniers jours. Toute décision future de voyage devrait tenir compte de l'évaluation du moment sur la situation au Moyen-Orient. Les Canadiens qui envisagent de se rendre dans cette région devraient consulter à nouveau les missions du Canada ou le Ministère à l'approche de la date de leur départ.

4. Le gouvernement du Canada fournit des conseils en fonction de la conjoncture, mais il appartient à chaque Canadien intéressé de prendre ses propres décisions et dispositions après avoir examiné tous les facteurs qui influent sur la situation.